# COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 20 NOVEMBRE 2008 ANIMATION NATURA 2000 ET SON SUIVI

#### Présents:

ALBERT Gérard Rando - Pêcheur Azun BIRADOM Jean-Paul Mairie d'Arbéost

CABARROU Pierre Président de la Sté de Pêche Val d'Azun

CASTYDE Didier Membre Chasse d'Azun

CAZAUX Jean Pierre Président, Maire Adjoint d'Arrens-

Marsous

COY Jérôme ONF Argelès-Gazost

FILY Marc DDAF 65

LACOSTE Jacques

Délégué Pastoral Arrens-Marsous

Conseiller Général du Canton d'Aucun

MABRUT Franck Parc National des Pyrénées - Secteur

Azun

MARIONNEAU Franck Club Esclops d'Azun

MARTIN Gérard EDF -Chef de Groupt du Val d'Azun
MOLINER Gérard Conseiller Municipal d'Arrens-Marsous
PLACE Henriette Présidente Sté de Chasse d'Azun

PRADET FDC 65
SALLENT Anne CRPGE

SEGRETIN Jean-Luc Membre Chasse d'Azun

THIEBAULT Jean Guillaume PNP - Chargé de mission Agriculture et

pastoralisme

THION FDC 65

VAYSSIER Pauline Animatrice NATURA 2000

Excusé(s):

MONTAUBAN Jean Syndicat des chasseurs d'Arbéost

Le **Président Jean Pierre CAZAUX** ouvre la séance. Il présente la réunion, la replace dans le contexte de la démarche en précisant l'ordre du jour : bilan des fiches actions de l'année 2008, et planning de celles pour 2009.

Jean Guillaume THIEBAULT, Chargé de mission Agriculture et pastoralisme, et Pauline VAYSSIER, animatrice du site NATURA 2000 « Gabizos et Vallée d'Arrens » prennent la parole.

Pauline VAYSSIER, reprécise les phases et les derniers Comités de Pilotage : Le <u>21 Juin 2005</u> première séance avec l'inventaire des terrains et le diagnostic pastoral. Le <u>19 Décembre 2006</u>, deuxième Comité de Pilotage, avec la présentation des inventaires et leur validation.

Le <u>7 Novembre 2007</u>, en séance, se déroule la validation du diagnostic des enjeux. Le mois suivant, le <u>20 Décembre 2007</u>, examen et validation des fiches actions.

Le <u>13 Février2008</u>, le DOCOB est validé par le Comité de Pilotage, après intégration de ses remarques. Le <u>29 Mai 2008</u>, l'animation est lancée, avec une prise en charge par la commune d'Arrens-Marsous.

Ce 20 Novembre 2008, il s'agit du bilan de la première année d'animation.

### > Actions menées en 2008

## • Le quartier de Pourgues (actions H1 et P4) :

Le principe de l'action est de protéger la zone humide du site. Celle ayant joué un rôle pastoral dans le passé, il est proposé en contrepartie d'installer des abreuvoirs pour les troupeaux.

Une visite sur le terrain a été organisée le 27 Août 2008, en présence de Jean Pierre CAZAUX, Président Comité de Pilotage, Marc FILLY DDAF, Jean Guillaume THIEBAULT PNP, Anne SALLENT CRPGE, Guy DOMEC Conseiller Municipal d'Arrens-Marsous et Pauline VAYSSIER animatrice, pour définir le périmètre de protection de la zone humide, le type et la localisation du captage et l'emplacement des abreuvoirs. La mise en défends nécessitera l'installation d'une clôture sur un périmètre de 200m (environ). La clôture englobera la zone engorgée d'eau ainsi que les sources associées.

Pour le choix de la clôture, les éleveurs ont été contactés. Tous n'ont pas répondu mais les premiers retours plaident pour une clôture fixe.

Deux entreprises ont répondu à l'appel à devis :

-la première : 25 430€ -la seconde : 39 887€

Ces devis intègrent la clôture, le tuyau et les abreuvoirs.

Ces chiffres ouvrent un débat au sein du Comité de Pilotage : le principe de l'action est de protéger la zone humide, et d'empêcher son piétinement par les troupeaux. Il s'agit donc d'investissements importants pour une surface limitée. De plus, un projet d'aménagement d'un point d'eau est prévu à court terme au niveau de la cabane. Aménager un autre point d'eau, à mi-chemin entre cette cabane et le ruisseau, ne paraît donc pas pertinent.

Le Comité de Pilotage valide le fait de réaliser seulement la mise en défends de la zone humide, sans abreuvoir associé. Un suivi fin de la zone sera réalisé par le Parc national des Pyrénées.

## • Le quartier de Barbat (action P5) :

Le principe de l'action est de lutter contre la colonisation des genévriers.

Un dossier d'écobuage a été monté et présenté en commission locale d'écobuage le mardi 18 novembre 2008, avec avis favorable.

La réalisation se fera au printemps 2009, en fonction de la météo, par la Commune d'ARBEOST, gestionnaire de la zone.

Un suivi des milieux naturels sera ensuite assuré par le parc national, en focalisant sur la restauration des pelouses et la colonisation des ligneux.

## • L'estive de Bouleste-Aousseilla (action P2) :

Le principe de l'action est le rééquilibrage de l'activité pastorale.

Un écobuage avait été réalisé en début d'année 2008 sur l'estive Anquié. Une fréquentation de 40 à 50 bovins a été observée cet été. L'écobuage présente un résultat positif et concluant concernant la restauration du potentiel pastoral de la zone. Ce site bénéficie également d'un projet d'amélioration pastorale (point d'eau), dont l'animation se poursuivra en 2009.

## • Les services aux éleveurs (action P6) :

Le principe de l'action est le recensement des besoins exprimés par les éleveurs concernant le soutien à leur activité : portage, gardiennage, aménagements pastoraux... Une enquête de besoins a été réalisée auprès des usagers du site afin de connaître leurs besoins. En voici un résumé (mais toutes les réponse ne sont pas là : cette enquête sera un suivi durant toutes les estives) :

Lieu	Besoins
TECH	Enclos à côté du parc de tri actuel (si le premier est déjà utilisé)
POURGUES	Aménager la piste du Col du Soulor à
	Abreuvoir
	Parc de tri à côté de la cabane
	Clôtures délimitant les prés privés à ceux des Communes
OURREY	Parc de tri
	Abreuvoir
AOUSSEILLA / BOULESTE	Parc de tri
ASTE	Parc de tri
	Aménagements de clôtures électriques dans les endroits dangereux
	Héliportage
	Signalisation « interdits aux chiens »(pour ne pas rendre sauvage les animaux en estive) / accès réservé

Début 2009, une étude sur le coût et les modalités de financement des portages sera réalisée pour une mise en pratique dès les premières montées des troupeaux (juin 2009).

## • L'Aster des Pyrénées (action E1) :

Le principe de l'action est de connaître, suivre et gérer la station d'aster.

Franck MARBRUT (PNP) intervient pour présenter la situation de l'espèce en 2008. La station a été observée, mais la floraison est apparue moins « explosive » comparée aux dernières années. Cela est surement à rapprocher des conditions climatiques de 2008. Le protocole de suivi fin sera mis en place en 2009, en partenariat avec le Conservatoire Botanique Pyrénéen.

#### > Actions à venir en 2009

#### • La poursuite des actions de 2008 :

Il s'agira pour l'animatrice de :

- -monter et d'assurer le suivi des dossiers administratifs terminant les actions menées en 2008.
- -réaliser les aménagements et suivre les travaux prévus en 2008 pour les différentes actions.
- -accompagner la mise en place des suivis des milieux naturels.

## • Le quartier de Pouey Laun (action P1) :

Le principe de l'action est de restaurer une activité pastorale en partie basse et de contrôler les ligneux de cette zone, avec une réflexion gloable sur l'aménagement de l'estive.

Pour cette action, un dossier MAET (Mesure Agro-Environnementale Territorialisée) est envisageable. Le dossier est élaboré conjointement par le CRPGE, la Commune et le Parc national des Pyrénées.

L'engagement est valable pour une période de 5 ans, durant laquelle une gestion particulière est contractualisée. Concernant Pouey Laun, une montée plus précoce d'un troupeau, accompagné d'un gardiennage, serait le cœur du contrat. L'aide accordée en retour peut être conséquente, en fonction du troupeau et de la surface engagée.

Plusieurs hypothèses sont en cours d'étude, le choix du type de bêtes (ovins et/ou bovins) influençant le reste de la gestion pastorale et des aménagements associés. Le dossier final devra être déposé au plus tard pour le 5 janvier 2009, la signature intervenant en avril.

#### • L'inventaire de la faune aquatique (action E3) :

Le principe de l'action est de mutualiser les connaissances de la faune aquatique entre les et le parc national.

Cette mutualisation passerait par le remplissage d'une fiche d'observation par les pêcheurs, et déposée ensuite au parc national. Le PNP en ferait une synthèse annuelle qui serait présentée aux pêcheurs. Il organiserait également des formations en début de saison sur la reconnaissance de la faune aquatique et le fonctionnement écologique du gave.

La fiche d'observation serait rédigée conjointement par l'APPMA, le parc national et l'animatrice Natura 2000.

Une rencontre sera organisée prochainement entre les partenaires de cette fiche action, en vue de sa réalisation dès la saison de pêche 2009.

#### • La rédaction de la chartre Natura 2000 :

Une base commune aux différents sites Natura 2000 concernés par le Parc National des Pyrénées sera proposée courant 2009.

Son adaptation locale en partenariat avec 'animatrice sera proposée, pour une signature fin 2009 et une mise en place en 2010.

#### • Les autres actions :

Les actions de connaissance des espèces (euprocte, mousses, insectes...) n'ont pas été lancés en 2008. Le parc national a des projets de mutualisation de ces études en intersites, mais les priorités n'ont pas encore été définies.

Concernant l'estive de Bouey Debat - Las Cures, l'animation de la fiche action n'est pas prévue en 2009. **Jean-Pierre CAZAUX** informe le Comité de Pilotage que cette estive est aujourd'hui interdite aux troupeaux, pour cause de protection de la qualité de l'eau.

Sur la gestion de la fréquentation, l'information au grand public sur les éléments patrimoniaux, et sur la cohérence des signalétiques et la communication avec les autres projets, un point sera réalisé en 2009. **Jérôme COY** (ONF) souhaite que cela soit réalisé le plus en amont possible, afin d'éviter tout malentendu.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président **Jean Pierre CAZAUX** lève la séance et remercie l'ensemble des membres du Comité de Pilotage.

Jean Guillaume THIEBAULT et Pauline VAYSSIER précisent que le prochain Comité de Pilotage sera prévu dans le courant du mois de mars/avril 2009 (date et heure à définir), avec comme ordre du jour un point sur les actions en cours, et le programme de travail pour 2009. Les premiers protocoles de suivis seront également présentés.

Arrens-Marsous, le 20 Novembre 2008.

Le Président, Jean Pierre CAZAUX